VOLUME 19 NO 3 - Avril 2022

journalulricois.com

L'Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC

Pâques

Par Danielle Ross

Matin
Dans le Pâques de mon enfance
il faisait toujours beau
sauf le Vendredi saint
Car croyez-moi ce jour-là
les voiles du Temple se déchiraient
vers 3 heures
C'était écrit
Je me souviens
Nous étions tous dans l'église
et moi petite et peureuse
je surveillais la grande horloge
Monsieur le curé défilait dans l'église
s'arrêtant à chaque station
du chemin de croix
suivi par les petits enfants de chœur
aux belles chasubles blanches
empesées par les religieuses du couvent
ORA PRO NOBIS PRA PRO NOBIS
ORA PRO NOBIS
Je fermais les yeux et j'attendais
J'étais si certaine que le toit
de l'église allait s'ouvrir
et tous nous engloutir
nous si humbles gens de ce petit village
J'attendais puis la troisième
heure sonnait
Dong Dong Dong
J'ouvrais les yeux et je voyais
que rien ne se passait
que Madame X continuait à sentir
le parfum bon marché
que Monsieur Y se mouchait dans
son mouchoir carreauté tellement usé
que la belle du bas du village jetait
des regards enamourés vers le jubé
et que le gars du rang si haut
perché faisait semblant de l'ignorer
Oui quand tout était redevenu normal
moi je pouvais rêver au petit chapeau
de paille arrivé par la poste du midi
Ce petit chapeau si joli envoyé par
mes grandes sœurs de la ville
Un joli chapeau « chinois »
en paille blanche et satinée
Oui je pouvais continuer à respirer
Dimanche à la messe Jésus
allait ressusciter
Et moi je pourrai porter sans crainte
mon joli chapeau
ORA PRO NOBIS PRA PRO NOBIS
ORA PRO NOBIS
ORA PRO NOBIS PECCATORIBUS

Crédit photo : Danielle Ross

JOYEUSES PÂQUES!
Salon Nathalie Carrier
Coiffure et esthétique
297, avenue Ulric-Tessier,
Saint-Ulric
nathalie-carrier@hotmail.com
418-737-9376

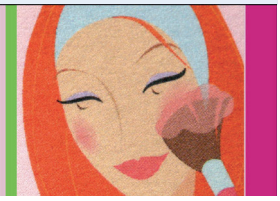

SOMMAIRE

Info-municipalité *2, 3*
Info-organismes *4, 5, 6, 7, 10*
Jeunesse *8, 9*
Les collaborateurs .. *1, 10, 12 à 15*
Divers..... *11, 16*

Note de la rédaction

*L'opinion des lecteurs exprimée dans **L'Ulricois** n'engage que l'auteur de chaque article et ne réflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal. **L'Ulricois** refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.*

Date de tombée : *le 15 du mois précédant la publication.*

Date de publication :
début de chaque mois, sauf en janvier.

Faites parvenir vos textes à :
ulricois@gmail.com

L'équipe du journal

David Lefebvre
Graphisme, mise en page, chroniqueur et président

Cathy Clément
Vice-présidente et webmestre

Véronique Boucher
Correction, trésorière et chroniqueuse

Anick Arsenault
Administratrice

Impressions : Groupe TAQ (418) 629-5256

Le printemps à Saint-Ulric

Par Cathy Clément

Du nouveau à Saint-Ulric : Bac de compostage à venir

Un contrat a été passé entre la municipalité et l'entreprise IPL Inc. afin de fournir et livrer à chaque résidence un bac roulant ainsi qu'un mini bac de cuisine pour le compostage. Le tout sera livré au courant de la saison estivale.

Crédit photo : IPL inc.

En préparation à la période des crues printanières

La municipalité aimerait vous rappeler quelques conseils et précautions en vue des crues printanières.

INFO-MUNICIPALITÉ

- Tout d'abord, ayez un plan d'évacuation en cas de sinistre
- Préparer une trousse d'urgence pour la maison
- Surveillez la page Facebook et le site internet de la municipalité pour les avis et mises à jour

Pour plus d'informations et savoir comment agir avant, pendant et après une inondation et pour vous préparer une trousse d'urgence, consulter les recommandations sur le site du Gouvernement du Québec : https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/inondation

Crédit photo : Libre de droits

Calendrier des événements

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.

Le mot du Maire

Par Michel Caron

Bonjour citoyennes et citoyens de Saint-Ulric,

Au cours des derniers mois, la Covid nous a empêchés de présenter nos réunions mensuelles du Conseil municipal en présentiel. À compter du mois d'avril, il nous sera possible de recommencer le tout en votre présence. Je vous fais ici mention des principales directives municipales adoptées dans l'ensemble des municipalités du Québec afin que ces réunions soient effectuées mensuellement dans l'ordre et le respect de vos élus et élues municipaux.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

RÈGLEMENT Nº 2012-134 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

10. Les séances du Conseil sont présidées par le Maire ou le maire suppléant, ou à défaut, par un membre choisi parmi les conseillers présents.

11. Le président du Conseil maintient l'ordre et le décorum durant les séances du Conseil. Il peut ordonner l'expulsion de toute personne qui trouble l'ordre, notamment :

    a) en utilisant un langage grossier, injurieux, violent ou blessant ou en diffamant quelqu'un ;

    b) en posant un geste vulgaire ;

    c) en s'exprimant sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation ;

    d) en faisant du bruit ;

    e) en interrompant quelqu'un qui a déjà la parole, à l'exception de la personne qui préside la séance qui peut rappeler quelqu'un à l'ordre ;

    f) en entreprenant un débat avec le public ;

    g) en ne se limitant pas au sujet en cours de discussion ;

    h) en circulant entre la table du conseil et le public.

12. Tout membre du public présent lors d'une séance du Conseil doit s'abstenir de crier, de chahuter, de chanter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de l'assemblée.

13. Tout membre du public présent lors d'une séance du Conseil qui désire s'adresser à un membre du conseil ou à la directrice générale\ secrétaire-trésorière ne peut le faire que durant la période de questions et sur autorisation du Président de l'assemblée.

14. Tout membre du public présent lors d'une séance du Conseil doit obéir à une ordonnance du Président d'assemblée ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du Conseil.

ARTICLE 5 —
QUESTIONS DU PUBLIC

20. Les séances du Conseil comprennent une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

La période de questions est d'une durée de trente minutes. Cette période prend fin avant l'expiration du temps prévu lorsqu'il n'y a plus de questions formulées.

21. Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

    a. se lever et s'identifier au préalable ;

    b. s'adresser au Président de l'assemblée ;

    c. ne poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle jusqu'à l'expiration de la période de questions ;

    d. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et diffamatoire.

22. Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq minutes pour poser une question et une sous-question, après quoi, le Président de l'assemblée peut mettre fin à cette intervention.

23. Le président d'assemblée à qui la question a été adressée peut soit y répondre immédiatement ou y répondre à une assemblée subséquente ou y répondre par écrit.

GROUPE TAQ DIVISION ALLIANCE
Nos Services
• Reliure et finition • Impression numérique • Impression offset • Publipostage
• Assemblage manuel • Emballage divers • Design graphique • Boutique en ligne
Vous désirez plus d'information?
Communiquez avec nous:
418 629-5256
Suivez-nous!

24. Chaque membre du conseil peut, avec la permission du Président, compléter la réponse donnée.

25. Seules les questions de nature publique seront permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la municipalité.

26. Toute pétition ou autre demande écrite destinée à être présentée au Conseil doit porter au verso le nom du requérant et la substance de la demande. L'endos seulement sera lu à moins qu'un membre du conseil n'exige la lecture du document au long, et dans ce cas, cette lecture sera faite.

Toute personne qui agit en contravention des articles 11, 12, 13 et 14 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 100 $ pour une première infraction et de 200 $ pour une récidive, ladite amende ne devant en aucun cas être supérieure à 1 000 $. Les frais pour chaque infraction sont en sus.

Si imparti par la Cour, le contrevenant sera passible des sanctions prévues au Code de procédure pénale du Québec (L.R.Q., c. C -25.1).

La Fabrique de Saint-Ulric

Par Yvon Pelland, président du Conseil de la Fabrique de Saint-Ulric

L'église de Saint-Ulric, toujours vivante !

Beaucoup de personnes se demandaient si, après les vagues de confinement vécues pendant la pandémie de Covid-19, l'église demeure et restera toujours active et présente dans la vie spirituelle de la paroisse de Saint-Ulric. La réponse est : bien sûr que oui. Les membres du Conseil de la Fabrique tiennent à rappeler aux citoyens et aux citoyennes de la paroisse que toutes les activités habituelles du culte demeurent présentes et resteront, après les restrictions liées à la pandémie, au service de toute la communauté. Il faut particulièrement se réjouir d'avoir la chance d'être accompagné dans l'exercice de la vie spirituelle par notre excellent et très apprécié monsieur le curé Hermel Pelletier qui, on le sait, est à la haute direction canonique de la paroisse. De plus, faut-il le souligner, l'église de Saint-Ulric est en parfait état de fonctionnement, et ce, grâce à la vigilance de monsieur le curé et de la participation des paroissiens et paroissiennes qui ont assuré soit par leur contribution financière soit par leur collaboration active à la réfection et à l'entretien nécessaire des bâtiments religieux pour que notre belle église patrimoniale demeure un phare rayonnant au cœur de la vie de la cité Ulricoise.

Par la même occasion, les membres du Conseil de la Fabrique de Saint-Ulric souhaitent recevoir des suggestions voire des propositions concernant l'animation active et bénéfique à la vie paroissiale. Comme vous le savez, il existe des intervenants et des intervenantes très impliqués, souvent bénévoles, et très dévoués, et ce, dans plusieurs organismes qui gravitent dans l'univers souvent difficile de l'entraide et de l'assistance aux personnes les plus démunies. La plupart du temps dans le silence et la discrétion, des personnes interviennent pour faire la différence sur le plan humain des problèmes vécus dans leur vie personnelle tant familiale qu'économique et financière. Personne n'est à l'abri des aléas que la vie fait subitement surgir. La résilience d'une personne a souvent besoin d'un coup de pouce d'une autre personne à l'oreille attentive…

Les membres du Conseil de la Fabrique réitèrent l'invitation à participer, selon la bonne volonté de tout un chacun, à la vie de la paroisse de Saint-Ulric. Votre implication et votre dévouement peuvent rendre la vie plus agréable à ceux et celles qui, dans le silence de leur souffrance, vivent une difficulté qui mérite votre soutien.

Soutenez votre journal local

Par l'équipe du Journal L'Ulricois

Vous aimez votre journal ?

Aidez-nous à poursuivre la mission !

Chaque année, un tour de force est accompli pour maintenir la publication imprimée du Journal L'Ulricois. Saviez-vous qu'il en coûte près de 800 $ par édition pour imprimer le journal ? C'est donc un budget minimal de 8800 $ qui est nécessaire afin que vous receviez, à votre porte, votre édition papier chaque année.

Nous dépendons donc non seulement de la subvention du Ministère de la Culture (montant variable), mais aussi de l'achat de publicité dans le journal. Alors, Ulricois et Ulricoises, aidez-nous à poursuivre notre mission, laquelle est d'offrir une vitrine à la vie communautaire de Saint-Ulric, en contribuant, si vous le pouvez, par un don ou de l'achat publicitaire dans le journal.

Nous vous remercions grandement !

Forfait régulier : bandeau publicitaire à 50 $/mois, incluant sur le web
Forfait annuel : bandeau publicitaire à chaque édition, incluant sur le web 450 $ (11 parutions)

Contactez-nous pour plus d'informations : **ulricois@gmail.com**

La Fabrique de Saint-Ulric

Par Carole Ouellet

Tricothon annuel

Bonjour chers Ulricois et chères Ulricoises. Je suis Carole Ouellet, bénévole pour la Fabrique de Saint-Ulric depuis 2006 et responsable du tricothon, et je vous invite à faire vos dons du jusqu'au samedi 23 avril 2022. J'accepte les dons par virement interac à l'adresse suivante : fabrique.st-ulric@outlook.com (indiquez **tricot22** comme réponse à la question secrète). Aussi, j'amasserai vos dons à la messe du dimanche à 9 h 30, ou encore vous pouvez me joindre directement par téléphone au 418-737-4137. Tous les profits sont aux bienfaits de notre église. L'an dernier, le tricothon a permis de fracasser un record de dons de 3000 $! Un reçu officiel sera remis pour chaque don excédant 10 $. Cette activité concerne chacun et chacune d'entre nous, que vous soyez un ancien ou ancienne de Saint-Ulric, un amoureux ou amoureuse de l'église de Saint-Ulric ; tous les dons en argent sont acceptés. On se donne rendez-vous samedi le 23 avril 2022, à la sacristie, de 13h a 15h et je continue de travailler fort pour mon objectif de 3000 $.
Merci de m'encourager !

Cercle des Fermières de Saint-Ulric

Par Françoise Gagnon, responsable des Communications

Le Cercle de Fermières de Saint-Ulric tiendra sa prochaine réunion le lundi 4 avril à son local situé au sous-sol de l'église. Nous serons également sur place les autres lundis du mois, en après-midi, pour nos rencontres *café-tricot*.

Quelques fermières ont tissé de beaux sacs de magasinage, en vente à 25 $. Ils sont fabriqués à partir de sacs de plastique recyclés ; vous pourrez en voir à notre local lors de nos rencontres ou communiquer avec la responsable de ce projet, notre secrétaire Lucille Caron, au 418-737-4576 ou notre présidente Suzanne Gauthier, au 418-737-4806.

Nous soutenons les fondations Mira et Olo ; pensez à faire un don lors de votre venue à notre local ou à une dame fermière que vous connaissez.

Au plaisir de vous revoir !

Suzanne Gauthier présidente, Francine Perron vice-présidente, Lucille Caron secrétaire, Lucille Canuel trésorière, Diane Ouellet et Françoise Gagnon, conseillères.

Club des 50 ans et plus Saint-Ulric

Par Françoise Gagnon

Assemblée générale annuelle Club 50 +

14 h le vendredi 8 avril au 130 Ulric-Tessier.
Aux membres présents à notre AGA, rabais de 2 $ pour le buffet de 17 h ou pour un autre repas durant l'année.

15 h activités et jeux divers suivront.
17 h buffet par le traiteur
Marché Dubé

Membres 12 $ Non-Membres 14 $
Réservation obligatoire pour le souper, avant mercredi 6 avril 2022 12 h, au 418-737-4440 (Françoise Gagnon).

Bienvenue aussi à nos Mardi-Café, à 13 h 15, tous les mardis d'avril.

Port du masque selon mesures en vigueur.

Comité des Loisirs de Saint-Ulric

Par Sandra Bernard

Retour sur la Soirée canadienne

C'est sous le vent du Nord que s'est déroulée la Soirée Canadienne du 5 mars dernier. Une soixantaine de personnes ont profité de la musique traditionnelle, feu de joie, glissades et partie de sucre. Le Comité des Loisirs aimerait remercier ses généreux collaborateurs; Laurent Gendron, Gaetan Durette, Annuelle Boulay, Steve Bernier, Luc et Magela Gagné. Sans vous, la soirée n'aurait pu être aussi dynamique!

Merci au membres bénévoles du Comité des Loisirs pour le temps investi, tout particulièrement Audrey Cayer pour les superbes glissades!

Vous désirez vous informer sur les activités à venir ou celles organisées dans le passé? Le Comité des Loisirs vous invite à l'assemblée générale annuelle le 12 avril prochain!

Crédits photo : Comité des Loisirs de Saint-Ulric

Chronique jardinage

Par Georgette Rémillard, vice-présidente des Jardins Communautaires de Saint-Ulric

Bonjour à tous et à toutes,

Où en est votre réflexion ?
Vous vous dites peut-être, je n'ai pas d'espace…

Un potager en pots ou en bacs surélevés serait peut-être plus approprié. Vous pouvez également louer une parcelle aux Jardins Communautaires. L'intégration de légumes et fines herbes à vos plates-bandes est un bon moyen de débuter. Cette liste de légumes est conseillée, car ils représentent peu de problèmes de culture : pois, carottes, betteraves, ciboulette, persil, radis, laitues, bettes à carde.

Pour la première saison, il est préférable de semer directement en terre. Les besoins généraux pour 1 personne :

1 plant de tomate
1 plant de concombre
1 sachet de semences de carottes
1 sachet de semences de laitue ou radis

À vos semis tout le monde ; pour ceux qui désirent débuter à l'intérieur, sinon on doit attendre juin. Pour certaines plantes qui ont une croissance plus longue, nous en reparlerons dans une prochaine chronique.

Youpi ! La saison du jardinage est à nos portes !

Au plaisir de vous rencontrer à la séance d'information des Jardins Communautaires le lundi 11 avril prochain.

Montage photo par les Jardins communautaires de Saint-Ulric.

Montage photo par le Comité des Loisirs.

Crédit photo : David Lefebvre

Montage photo par le Comité des Loisirs.

MOT CACHÉ

Mot de 9 lettres

Avril	Compost	Lapin	Oiseaux	Soleil
Canards	Fleurs	Luminosité	Pâques	Terre
Chocolat	Floraison	Mue	Pluie	Tulipe
Climat	Frais	Nid	Poule	Verdure
Cocos	Jonquilles	Oeufs	Semis	Vert

L	A	P	I	N	C	O	C	O	S	P	C
J	U	F	L	O	R	A	I	S	O	N	H
O	V	M	C	O	M	P	O	S	T	F	O
N	E	O	I	S	E	A	U	X	R	R	C
Q	R	C	A	N	A	R	D	S	I	A	O
U	T	N	T	S	O	L	E	I	L	I	L
I	P	A	Q	U	E	S	E	M	I	S	A
L	A	O	E	U	F	S	I	N	I	D	T
L	V	T	U	L	I	P	E	T	E	M	E
E	R	M	F	L	E	U	R	S	E	U	R
S	I	P	S	V	E	R	D	U	R	E	R
C	L	I	M	A	T	P	L	U	I	E	E

Réponse : Printemps

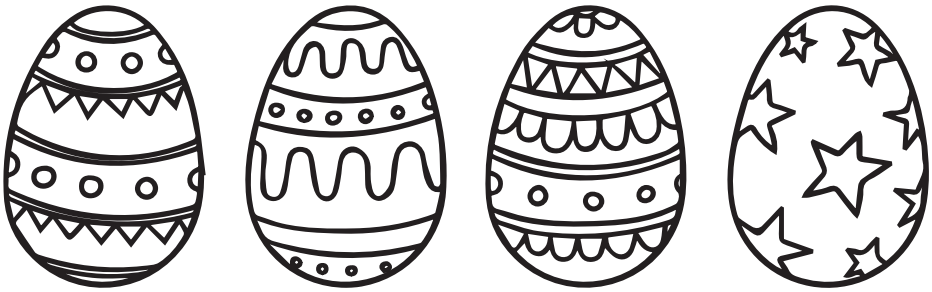

DE QUELLE FLEUR S'AGIT-IL ?

1- J'ai une couronne dorée et mes feuilles sont longues et minces, rappelant le vert d'une échalote. Je pousse tôt au printemps comme un soleil de jardin.

2- J'atteins une hauteur souvent impressionnante et j'aime être toujours face au soleil. Mes graines sont souvent consommées rôties et salées.

3- Gare à ne pas toucher ma tige ou tu pourrais te piquer. Je sens magnifiquement bon et je me décline en une multitude de couleurs.

4- Je pousse tôt au printemps à l'aide d'un bulbe et je suis souvent associée à la période de Pâques. Un festival en mon honneur a lieu à Ottawa tous les ans.

5- Mauves, blanches ou roses, mes fleurs sont réunies comme de grosses grappes. J'attire les colibris et les papillons. On m'aime surtout pour mon parfum prononcé.

6- Avec mes six pétales et mes grosses étamines, je suis symbole de pureté. Je trône fièrement sur le drapeau du Québec.

Réponses :
1 — Jonquille 2 — Tournesol 3 — Rose
4 — Tulipe 5 — Lilas 6 — Lys

CHARADES

Mon premier est
une note de musique.
Mon second
se mange en rôties au déjeuner.
Mon tout
a de très longues oreilles.

Mon premier est
un insecte indésirable.
Mon second est le
premier mot de notre municipalité.
Mon tout
est le petit de la poule.

Mon premier est
le contraire de froid.
Mon second
est le trou d'un vêtement
par lequel on passe la tête.
Mon troisième est
la première lettre de l'alphabet.
Mon tout est
sucré et délicieux !

Réponses : 1 — Lapin 2 — Poussin 3 — Chocolat

Littérature jeunesse
par Véronique Boucher

L'enfant qui jouait du piano dans sa tête
Écrit par Andrée-Anne Gratton
Illustré par Isabelle Malenfant
Aux éditions La Bagnole

La famille d'Akim doit quitter son pays et tout laisser derrière, même ce gros piano tant aimé et les notes qui s'en échappaient. Dans leur nouvelle réalité, il y a tellement de choses à apprendre ; une langue, des formules mathématiques, un métier. La vie actuelle n'est plus comme elle était autrefois, jusqu'à ce que les notes de musique résonnent à nouveau dans leur cœur…

Un sujet lourd et difficile, présenté de manière douce et réfléchie. Un livre parfait pour parler avec nos jeunes, de façon diplomate, avec des mots d'espoirs, sur le thème des réfugiés. Une belle lecture lumineuse, dans une trame de noirceur. À découvrir si ce n'est pas déjà fait !

Avec la situation politique actuelle opposant l'Ukraine à la Russie, plusieurs milliers de personnes fuient leur pays pour trouver refuge sur un sol plus pacifique. Bien que les enfants soient exposés aux images de la guerre, ce qui en restera, je l'espère, sera un sentiment de bienveillance et d'amour, pour les nouvelles amitiés qui entreront dans leur vie, à l'école ou encore à l'âge adulte. Ayez le cœur ouvert, avec un fort sentiment d'altruisme, de compréhension, d'aide et de partage, avec une pointe de curiosité. Personne n'est à l'abri d'un tel drame, il ne tient qu'à nous d'en faire un avenir lumineux et florissant.

Crédit photo : Courtoisie

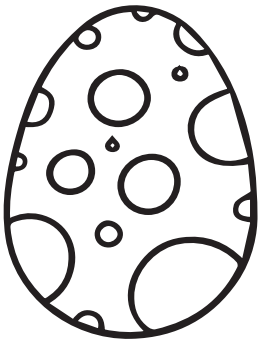
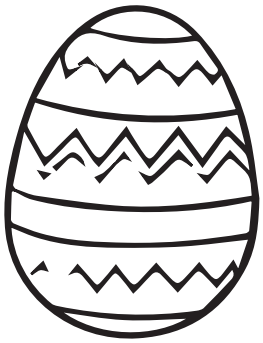
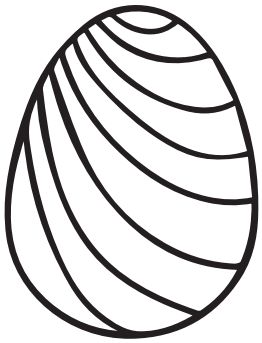
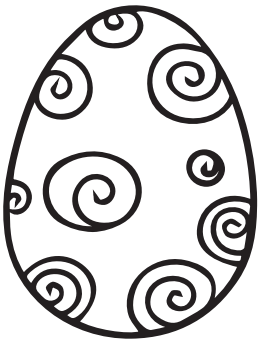

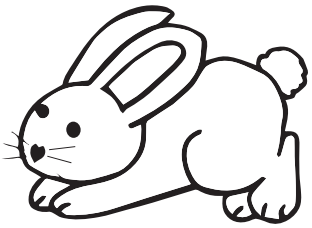

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia
Bureau de circonscription
121, avenue Fraser,
Matane (Québec) G4W 3G8
Téléphone : 418 562-0371
Téléphone sans frais : 1 877 462-0371
Télécopieur : 418 562-7806
Courriel : pascal.berube.matn@assnat.qc.ca

Présentation d'album

par David Lefebvre

Crédit photo : Courtoisie

Ingrid St-Pierre
Ludmilla

Dans la lignée des Alexandra Stréliski, Jean-Michel Blais et Cœur de pirate avec son « perséides », c'est au tour d'Ingrid St-Pierre de nous transporter au travers d'un périple instrumental néo-classique à saveur toute personnelle. Elle décrit l'album, réalisé par Philippe Brault, comme de la musique de film, qui fait écho à son enfance, où chacune des pièces représente des trames sonores instrumentales de sa vie, de ses souvenirs de petite fille et des petits moments tout personnels de sa vie. Une musique à l'image minimaliste, dépourvues d'arrangements complexes où l'on peut entendre quelques bribes de voix humaines sur les pièces Hát ru cho Namiko ngu et Petite chorale, qui humanisent encore plus la chaleur des œuvres. Un album de 10 mélodies instrumentales lumineuses, guidé par le doux piano d'Ingrid, parsemé de quelques autres instruments tels l'harmonium indien et le banjo. Une pause de 26 minutes et 33 secondes d'une grande beauté dans le quotidien, rafraichissant et apaisant pour l'âme et les oreilles.

Coup de cœur : Les grands ciels

Pour plus d'informations,
visitez **ingridstpierre.com**

Un mot du Comité culturel de Saint-Ulric

Par Jocelyne Rioux, présidente du Comité culturel Saint-Ulric

Des invitations à ne pas manquer…

Assemblée générale annuelle C'est dans un élan d'enthousiasme et habité par l'espoir que le Comité culturel Saint-Ulric vous invite à participer à son assemblée générale annuelle. Animés par la passion et l'intérêt pour les arts et la culture, les membres du Comité culturel sont heureux de vous présenter leur bilan annuel. Votre présence est une opportunité, voire une tribune, pour exprimer vos idées, pour manifester votre désir de vous impliquer dans le Comité ou tout simplement pour entendre les réalisations et les projets de VOTRE Comité culturel. Nous vous invitons également à soumettre vos propositions afin qu'elles soient entendues et connues de tous lors de l'Assemblée générale qui se tiendra le 27 avril au local des 50 ans et plus. Deux sièges sont en élection et deux sont vacants. Bienvenue à toute la communauté ulricoise !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022
Comité culturel Saint-Ulric
Mercredi 27 avril 2022
19 h Local des *50 ans et plus*

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle 2022 ;
2. Vérification du quorum ;
3. Présentation des membres du Comité culturel Saint-Ulric ;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 9 juin 2021 ;
6. Rapport annuel de la présidente ;
7. États financiers au 30 avril 2022 ;
8. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection ;
9. Élection du conseil d'administration ;
10. Date de la prochaine Assemblée générale annuelle 2023 ;
11. Divers : Propositions ;
12. Levée de l'assemblée.

Activité Reconnaissance aux organismes bénévoles des Fêtes du 150e

L'année 2019 restera à jamais gravée dans la mémoire de la communauté ulricoise, puisque cette année de commémoration a permis à celle-ci de réaffirmer son identité, de se raconter, de se retrouver et de se rassembler. Les deux dernières années ont été éprouvantes pour la plupart des gens et les mesures sanitaires imposées ont mis un frein à plusieurs activités de rassemblement, notamment l'activité reconnaissance prévue pour la participation des organismes communautaires et leurs bénévoles aux Fêtes du 150e. « Mieux vaut tard que jamais », dit un vieux dicton. À l'occasion de l'activité Reconnaissance aux organismes communautaires et leurs bénévoles, le Comité culturel invite tous les membres des organismes communautaires participants aux Fêtes du 150e à un cinq à sept animé qui aura lieu vendredi, le 22 avril à la sacristie. Lors de cette activité, le surplus engendré par les recettes des festivités sera redistribué à plusieurs organismes enregistrés et actifs de Saint-Ulric. Nous tenons à remercier chaleureusement monsieur le député, Pascal Bérubé pour l'aide financière de 500 $ octroyée par le biais du programme Support à l'action bénévole pour la réalisation de cette activité. Un grand merci.

Joyeuses Pâques

En cette fête de la résurrection et de la renaissance, du chocolat et des cocos, il est à propos de souhaiter, à tous les membres de la communauté ulricoise, de très Joyeuses Pâques. Que l'amour, l'amitié, la joie, la gaité, la paix et la santé habitent votre demeure et qu'enfin cette lumière illumine nos vies en ces temps de crises !

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ateliers de chant à Saint-Léandre

Saint-Léandre, le 14 mars 2022 — Le Centre socioculturel Le Jubé annonce la tenue d'ateliers de chant, au Jubé de Saint-Léandre.

Dix ateliers de deux heures sont au programme et ils auront lieu tous les premiers dimanches du mois à partir du 1er mai 2022. Ils s'adressent aux adultes, amateurs du plaisir de chanter dans une ambiance joyeuse, et ne nécessitent aucune formation musicale préalable. Les ateliers couvriront l'échauffement de la voix, la gestion du souffle, le positionnement du corps, les types de voix, la projection du son, la justesse… et plus encore !

Les Ateliers seront animés par Ginette Couture. Madame Couture a plus de 25 ans d'expérience de chant choral, entre autres dans le chœur Aux quatre vents de Matane, le chœur Vocalia, le chœur de chambre de Rimouski et l'Opéra Théâtre de Rimouski et le chœur du Conservatoire de Rimouski.

Le prix pour participer aux dix ateliers est de 20,00 $ pour les membres du Jubé, et de 30,00 $ pour les non membres. La carte de membre « Citoyen » du Jubé est disponible pour 5,00 $ et est valide à vie. De plus, les participants membres du Jubé qui ont 55 ans et plus pourront bénéficier du Transport collectif gratuit pour accéder aux ateliers.

Les places sont limitées. Pour obtenir des informations complémentaires, pour les ateliers ou le transport, ou pour vous inscrire, contactez :

Marie-Claude D'Aoûst
Cell. : (418) 556-3353
csclejube@gmail.com

Centre socioculturel Le Jubé
Église de Saint-Léandre
3025 rue principale
Saint-Léandre, Québec
G0J 2V0

Pour des rénovations réussies

Par Julie Lessard, Planification et service design - 418-803-2301

Aménager la chambre à coucher en havre de paix

Le Feng Shui, cet art chinois très répandu en Asie apporte l'équilibre des énergies. Selon moi, c'est dans la chambre qu'il est le plus important de le mettre en pratique, puisque c'est à cet endroit que l'on se réfugie pour en faire le plein après une longue journée.

Même si tous ces conseils ne peuvent être appliqués chez vous, il suffit d'en utiliser quelques-uns pour en ressentir les bienfaits.

Je n'utilise pas cet art dans tous mes concepts, mais il convient particulièrement bien à la chambre, ce cocon où vous aimez vous détendre, vous reposer et bien sûr, passer de douces et bonnes nuits. En utilisant quelques astuces

Transports Frédéric Pelletier
Service personnalisé
Transport de matériel de toutes sortes - Pierre, gravier
Démolition de bâtiments • Service de transport par fardier
Excavation • Terrassement • Installation septique • Marteau hydraulique
418 560-2451
Saint-Ulric (Québec)
fred.p@live.ca

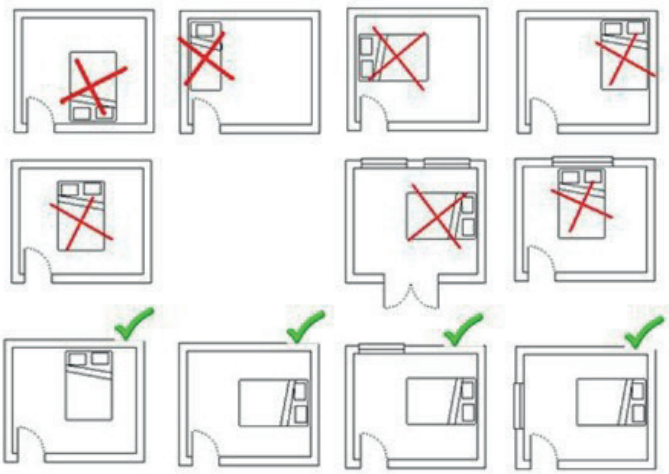

toutes simples, vous permettrez aux énergies de mieux circuler dans votre environnement et améliorerez ainsi votre bien-être.

À mon avis, les deux plus grands investissements monétaires pour une chambre devraient être, sans hésiter, l'achat d'un lit et d'un matelas de qualité. L'autre élément essentiel est l'emplacement du lit. La position la plus recommandée pour le lit, dans le Feng Shui, est face à la porte, mais de façon à ne pas être placé directement devant. Pour ce qui est de la tête du lit, elle doit être contre un mur et surtout, ne pas être placée sous une fenêtre. Idéalement il faudrait dormir avec la tête pointant vers le nord ou l'est. Le nord permettant de profiter d'un sommeil profond et bénéfique tandis que l'est apportant plus d'énergie vous permettant de vous lever plus facilement le matin.

En entrant dans la chambre, le lit est ce que l'on voit en premier. Il mérite donc une apparence confortable par un bel habillage. Une douillette épaisse et volumineuse pour faire la grasse matinée vous donnera l'impression d'être sur un nuage. Agrémentez le tout de coussins dépareillés aux couleurs qui se marient. Si vos draps contrastent avec la douillette par leur couleur ou leurs motifs, le fait de les replier donnera une autre apparence à votre lit. N'oubliez pas d'ajouter un jeté tout doux placé au pied du lit.

Laissez votre chambre épurée et désencombrée. Deux tables de chevet accompagnées d'une lampe ou d'appliques murales, une commode et une chaise d'appoint peuvent être parfaitement suffisants pour meubler la chambre. Une bonne circulation est essentielle, notamment autour du lit. La sérénité Feng shui se traduit par un espace fluide et bien rangé. Osez le mobilier dépareillé, mais bien agencé, qui donnera du style à la pièce. N'installez pas un bureau de travail dans votre chambre. Ordinateur, paperasse de boulot, factures, dossiers, agenda sont les supports des tracas du quotidien, ce qui nuit au sommeil.

Parlons couleurs : les tons neutres, doux ou pastel comme couleur dominante dans une chambre d'adulte ont un effet calmant et procurent une sensation de fraîcheur. Les teintes froides (bleu, vert, gris) sont apaisantes alors que les couleurs foncées créent une ambiance intime. On évitera les couleurs dynamisantes telles que le rouge, l'orange ou encore les jaunes vifs qui pourraient être néfastes pour le sommeil.

Exploitez le cinquième mur de votre chambre : le plafond. Bien que la peinture blanche traditionnelle soit classique, un plafond coloré apportera du caractère à la chambre. Recherchez une couleur avec une légère variation de celle de vos murs et donnez ainsi, une énergie céleste à la pièce.

Habillez la fenêtre avec de longs rideaux. La tringle posée à la hauteur du plafond avec des rideaux descendant jusqu'au sol ajoute de la hauteur à la pièce. On les installe de façon qu'ils dépassent de chaque côté la fenêtre. Ils feront alors paraître la chambre et la fenêtre beaucoup plus grande ce qui apportera de la prestance à l'ensemble de la pièce.

Côté décoration murale, choisissez des images qui vous apporteront calme et joie. Optez pour des tableaux abstraits, des photos de nature aux couleurs douces qui auront un effet apaisant. Ajoutez un grand tapis pour donner un côté feutré à la pièce.

L'odeur de lavande a énormément de bienfaits sur le sommeil. Je vous conseille aussi d'autres huiles essentielles aux effets relaxantes. Un diffuseur est un bon accessoire déco pour votre chambre !

Alors, une fois la chambre décorée, vous vous sentirez mieux, vous ferez le plein d'énergie, d'équilibre et de sérénité. Vous entrerez alors au pays des rêves…

Bonne nuit !

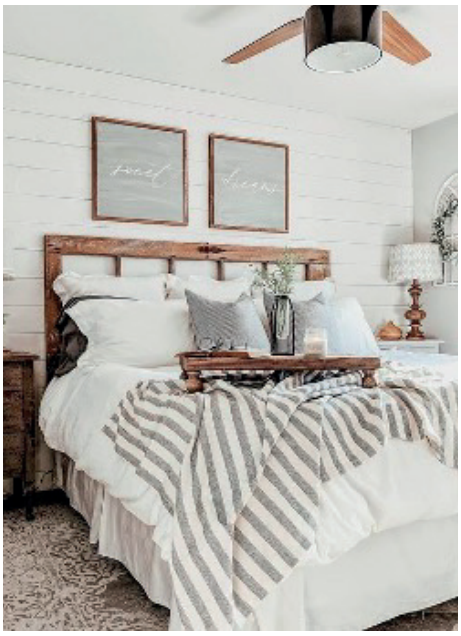

Crédits photo : Pinterest

Mgr-Belzile sous la loupe

Par Marie-Hélène Bouillon, agente de réadaptation à l'école Mgr-Belzile

Le printemps est là, les masques sont en voie de disparition (du moins au moment d'écrire ces lignes). Il y a encore beaucoup de neige, mais le temps se réchauffe et le soleil nous apporte une énergie nouvelle.

Ce mois-ci, nous vous présentons l'équipe du service de garde de notre école. Qui ne connait pas Sandra, Sandou, Doudou ? Elle fait partie du quotidien de plusieurs de nos jeunes à l'école. Souvent, c'est avec elle qu'ils débutent leur journée et qu'ils la terminent. Sandou déborde d'idées et de créativité. Native de Saint-Ulric, elle est très impliquée dans la communauté. Son rire est contagieux. Merci Doudou de faire partie de l'équipe et d'avoir toujours des projets plein la tête !

Les plus petits ont le privilège de faire partie du groupe de Sabrina au service de garde. Résidente de Saint-Ulric et maman d'un beau garçon qui fréquente notre école, Sabrina se démarque par son rire franc. Elle est aussi éducatrice spécialisée et travaille en collaboration avec Jean-Pierre dans la classe de 6e année. Contente que tu sois parmi nous cette année Sabrina !

Enfin, le service de garde est supervisé par une technicienne en service de garde. Depuis quelques années, Geneviève Philibert s'occupe entre autres de celui de Saint-Ulric. Geneviève est présente sur place une fois par semaine et parfois un peu plus. Elle partage son temps entre 3 écoles. C'est un plaisir de te côtoyer Geneviève !

Sandra Michaud
Crédit photo : Collection personnelle

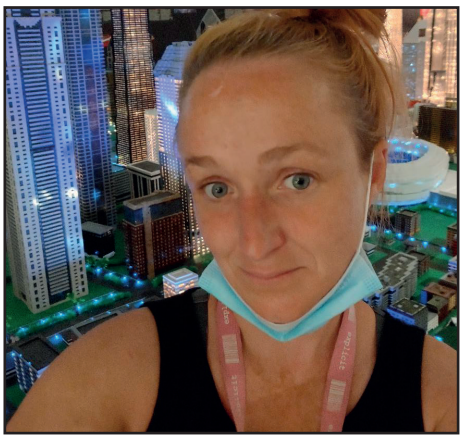

Sabrina Boucher
Crédit photo : Collection personnelle

Geneviève Philibert
Crédit photo : Collection personnelle

Le Conseil Municipal se joint à l'équipe du Journal L'Ulricois pour offrir ses pensées les plus douces à la famille et aux amis d'Alain Paquet, suite au tragique accident survenu à Saint-Ulric.

D'un signe de la main,
toute la communauté de Saint-Ulric
te dit ***Au Revoir Alain!***

Tu nous manqueras.

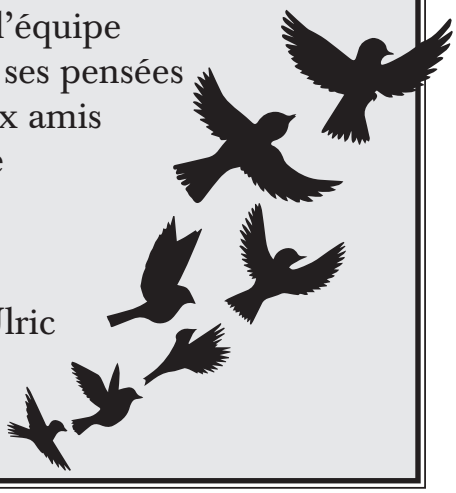

OPTIMUM RÉNO D.S. INC.
Entrepreneur général & spécialisé
APCHQ ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC INC.
Service Design Julie Lessard
418 803-2301
Daniel Desrosiers
418 254-3369
optimumrenodsinc.com
RBQ : 5759-1166-01

Chronique financière

Par Benoit Levesque Beaulieu, Directeur Capital humain et communications à la Caisse de la Matanie

Hameçonnage : comment le détecter, le signaler et le prévenir

Cette technique de fraude est basée sur de fausses intentions, menée sous une fausse identité. Souvent, elle consiste à envoyer un message par courriel, par texto ou par l'entremise des réseaux sociaux en se faisant passer, entre autres, pour une institution financière ou une entreprise renommée. En lançant un maximum de lignes à l'eau, les voleurs souhaitent voir certains destinataires mordre à l'hameçon en leur faisant révéler certaines informations ou en cliquant sur un lien. L'objectif demeure toujours le même : soutirer de l'argent !

DÉTECTER LES SIGNES D'HAMEÇONNAGE

Une demande par courriel, par texto ou via les réseaux sociaux vous semble étrange ? Attention : le stratagème ne consiste pas toujours à demander de l'argent. L'objectif est de vous inciter à poser un geste impulsif et immédiat pour ainsi obtenir vos informations personnelles.

1. Parfois, le piège débute en évoquant un **problème**, y compris en vous disant victime d'hameçonnage ! On vous conseille alors de régler la situation, en entrant vos renseignements personnels.
2. Un **profit**, petit ou grand, semble tout à coup à votre portée. Par exemple, en laissant croire à un gain, un avantage ou un prix. Les fraudeurs tentent ensuite de vous soutirer des renseignements personnels.
3. Une **urgence** vous poussant à agir rapidement est un autre signe d'hameçonnage. Les fraudeurs jouent avec vos sentiments, dont la peur ou l'empathie pour vous inciter à l'action.
4. On pique votre **curiosité** ? Vous avez envie de cliquer sur un lien ou d'ouvrir un fichier qu'on vous a envoyé ? La plupart du temps, les fraudeurs piratent des comptes ou des profils pour se faire passer pour une personne que vous connaissez.

EXEMPLE DE COURRIEL D'HAMEÇONNAGE

Vous recevez un courriel ou un texto demandant un changement de votre mot de passe ou la mise à jour de votre compte. Il peut vous inviter à cliquer sur un lien ou à ouvrir une pièce jointe. L'exemple ci-joint présente différents indices qui vous permettent de déterminer qu'il s'agit bien d'un courriel d'hameçonnage.

Il est important de se rappeler de prendre une pause afin de faire les vérifications appropriées avant de poser une quelconque action.

QUOI FAIRE (OU NE PAS FAIRE) SI VOUS AVEZ DES DOUTES SUR UN MESSAGE REÇU ?

1. Prenez une pause et questionnez-vous. Si vous avez le moindre doute :
   - Ne cliquez pas sur l'hyperlien d'un texte ou d'une image
   - N'ouvrez pas les pièces jointes
   - Ne téléchargez pas les images
   - Abstenez-vous de répondre à l'expéditeur

2. Examinez ce que vous avez reçu :
   - Reconnaissez-vous des signes mentionnés plus haut ?
   - Reportez-vous également au centre antifraude Canada.

   Rappelez-vous : comme toute bonne histoire de pêche, quand c'est trop beau pour être vrai, c'est rarement vrai !

3. Signalez la fraude
   Si vous avez cliqué sur un hyperlien, téléchargé ou ouvert une pièce jointe, communiquez avec le Centre antifraude du Canada, puis avec votre institution financière, en utilisant les coordonnées officielles.

✓ Pour les membres Desjardins, transférez le courriel ou le texto à : protection@desjardins.com

✓ Pour un texto, transférez-le au numéro : **7726**. Ceci vous permettra de signaler la fraude à vos fournisseurs de services.

4. Supprimez ensuite le message frauduleux sans avoir interagi avec celui-ci.

PRÉVENIR LA FRAUDE EN REHAUSSANT VOTRE PROTECTION

Desjardins redouble sans cesse d'efforts pour déployer les ressources nécessaires à la tranquillité d'esprit des membres.

- Rehaussez le niveau de sécurité de la connexion de vos comptes, en ajoutant un code de sécurité à votre mot de passe afin de limiter le risque de fraudes. Activez la **validation en deux étapes** : www.desjardins.com/securite/validation-2-etapes.
- Confirmez une tentative de connexion à votre compte ainsi que certaines transactions effectuées avec votre carte de crédit. C'est simple, vous n'avez qu'à répondre « Oui » ou « Non », selon ce qui est demandé. Activez le service gratuit d'**alertes de sécurité** en mettant à jour votre numéro de cellulaire dans AccèsD : www.desjardins.com/securite/alertes-securite-prevenir-fraude.

Pour plus d'information sur l'hameçonnage, visitez le www.desjardins.com/securite/hameconnage.

Passionné(e) de journalisme ?

L'équipe de L'Ulricois est à la recherche d'un(e) bénévole pour faire partie de son équipe et mettre à profit sa plume afin de tenir la population ulricoise informée. Être sur le terrain et rédiger de courts articles quelques fois par année, tel est le mandat ! Journaliste en herbe, vous n'avez qu'à soumettre votre intérêt par courriel à l'adresse suivante : ulricois@gmail.com

Bienvenue aux étudiants et étudiantes !

Écrivez-nous!

par l'équipe du Journal L'Uricois

Organismes et citoyens, nous vous rappelons que vous êtes invités à nous écrire.

Vous avez une idée de chronique? Vous voulez publier des informations sporadique ou mensuelles en lien avec Saint-Ulric?

Écrivez-nous! Nous les publierons dans votre Ulricois!

Vivement... un vrai printemps !

Par AJ Bordeleau

Deux ans à se réduire 2019-2020
Caché derrière un masque
En confinement
Distancer
Ne plus fréquenter les spectacles
À ne plus aller au restaurant
Ne plus pratiquer les sports
Manger seul à sa table
Derrière paravents
Se désinfecter
S'isoler
Et…
La Nature
Avec le froid mordant
Les tempêtes et ses rafales
Nous aidait dans ce cloisonnement
Et…
Les oiseaux
Reviennent animer
Faire chanter les arbres
Virus et variants se fatiguent
Parents, amis et amies se font l'accolade
Les artistes heureux chantent leurs émotions
Les chefs cuisinent leurs plats pour clientèles gourmandes

VIVEMENT LA VRAIE VIE,
LA JOIE, LE BONHEUR.

www.youtube.com/watch?v=kdqUCtvwoWw

Votre force financière!
Desjardins
Caisse de La Matanie

Pour nous rejoindre
418 562-2646

Ligne prioritaire pour les aînés
1 800 CAISSES (1-800-224-7737)
option 2, entrer les 12 derniers chiffres de votre carte de guichet automatique et choisir l'option 1.

Place aux lecteurs

Par Evelyne Normand

Monsieur Michel Caron maire de Saint-Ulric,

Je pense qu'il est grand temps de se poser des questions et d'analyser les vraies réponses pour savoir véritablement les retombées de nos décisions. Décisions qui auront des répercussions sur notre vie de citoyens et citoyennes au sein de notre village, dans son économie et son avenir, dans notre bien-être d'y vivre en toute sécurité et tranquillité…

Voici certaines questions que je me pose :

* Quelles seront les retombées économiques pour les citoyens versus les inconvénients sur la location d'immeubles (*Airbnb*, maison, chalet) ?
* Le fait que l'on se retrouve à changer constamment de voisinage et que nos enfants soient mis en situation d'être toujours sur leurs gardes face à des inconnus à proximité : est-il bienveillant de leur imposer cette situation lorsqu'elle n'est pas nécessaire à la vie financière de notre municipalité versus les complications de vie de famille et autre que cela peut impliquer ?
* La sécurité pour nos aînés et nos enfants dans notre village n'est-elle pas plus importante que d'avoir à gérer des touristes qui dégénèrent en vacances (party, boisson, drogue, perversion…) ?
* Pensez-vous que les personnes de l'extérieur vont être en mesure de faire respecter dans l'intégrité les lois de notre municipalité en étant à des kilomètres de leur propriété ?
* Vu le grand manque de logements pour accueillir de nouveaux résidents ou bien des membres de nos familles qui veulent se rapprocher de nous pour y vivre à temps plein, est-ce pertinent de faire passer les touristes, ou hommes d'affaires, versus les citoyens de notre village qui depuis des années ont travaillé à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre en famille en toute liberté ?
* Est-il opportun de couper financièrement les hébergements qui sont certifiés, légaux et conçus pour accueillir les touristes comme nos auberges, gîtes, motels et hôtels qui ont parfois de la difficulté à survivre (nous ne serons pas éternellement dans les conséquences de la Covid) ?
* En conclusion, j'espère de tout cœur que notre conscience collective soit à bon escient pour garder le bonheur de vivre dans ce magnifique village, où j'ai choisi et rechoisi d'y vivre en étant fière de ce qu'il était et de ce qu'il devenait en regardant les jeunes familles s'établir et travaillant à construire un avenir grandissant pour leurs enfants (comité des loisirs, activités familiales…) S'UNIR POUR GRANDIR !

Je, soussignée citoyenne de Saint-Ulric,

Evelyne Normand
10 mars 2022

INFO-MUNICIPALITÉ

Zonage

Par la Municipalité de Saint-Ulric

AVIS DE MOTION PROJET RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2008-82 AFIN D'INTERDIRE LES RÉSIDENCES DE TOURISME DANS CERTAINES ZONES DE LA MUNICIPALITÉ 2022-59

Monsieur le conseiller, Steve Bernier, donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2008-82 afin d'interdire les résidences de tourisme dans certaines zones de la municipalité.

La modification du règlement de zonage numéro 2008-82 visera à interdire l'usage « Résidence de tourisme » dans les zones suivantes : 5-C, 9-C, 11-C, 13-C, 16-C, 17-C, 40-Ade, 43-Ade, 55-C et 49-Ade. Dans toutes les autres zones non énumérées précédemment, l'usage « Résidence de tourisme » demeurera prohibé.

L'usage « Résidence de tourisme » sera permis uniquement dans les zones 4 — Il et 54 — Cc. En conformité avec l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, aucun plan de construction ne peut être approuvé ni aucun permis ou certificat accordé pour l'exécution de travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui seront prohibés dans les zones concernées par le règlement faisant l'objet de l'avis de motion.

LES ENTREPRISES D'Auteuil ET FILS INC.
RBQ : 8000-3635-87
2909, av. du Centenaire
Saint-Ulric (Québec) G0J 3H0
418 737-4000 téléc. : 418 737-4040
info@entreprisesdauteuil.com
www.entreprisesdauteuil.com
Services offerts: En affaires de père en fils depuis 1976
• Entrepreneur général (génie civil)
• Installation septique
• Transport général et spécialisé
• Location équipements (machinerie lourde)
• Marteaux hydrauliques
• Vente d'agrégats divers
• Centre de conditionnement

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec
Québec